

Le Réveil

Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Volume 43 N° 7

Avril 2023

A collage featuring a light blue wooden background. On the left, there are several willow branches with fuzzy catkins, tied with a purple ribbon. Scattered around are several speckled blue and white Easter eggs. In the center, there is a piece of torn, aged, cream-colored paper. The text "Joyeuses Pâques" is written on this paper in a purple, stylized font.

Joyeuses
Pâques



199B, rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0

Tél.: 249-2128

Courriel:
lereveil@sogetel.net

Site Web:
journal-le-reveil.com

SOMMAIRE

Rubrique pastorale.....	3
Nouvelles Fabrique	5
Les Habitations Panet inc	5
Mme Simonne Thibodeau	6
Le Réveil	7
Affaires municipales.....	9-15
École Chanoine-Ferland	17
Nouvelles du village	19
Hommage à mon père.....	21
Sakado	22
Resto Le St-Fab	23
Les Habitations Panet.....	24-25
Desjardins—AGA	27
Carnet Claire-Hélène	31
Vie d'Église	33
Église chrétienne	35
Méli-Mélo.....	37
Coin des annonceurs.....	38-39
Calendrier	40

Parution: **Mensuel**

Tirage: **540 exemplaires**

Distribution: **Gratuit**

Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du
Québec, 1^{er} trimestre 2023

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écarter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Thérèse Bilodeau, prés.	249-2951
Suzanne Toulouse, v.-prés.	249-2772
Céline Lemelin, secr.-très.	249-2128
Huguette Noël	249-2633
Francine Marceau	249-2023
Pierrette Leclerc	(418) 371-1241

COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50¢ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année

Culture
et Communications
Québec



Gagnant
du tirage offert par le
Journal Le Réveil:

Avril

Carte cadeau 20\$
Épicerie Doyon & Frères
#178 Linda Bélanger

Réclamé votre prix auprès de
Huguette Noël
(vous avez un mois pour le réclamer)

La prochaine parution du
journal Le Réveil aura lieu le

03 mai 2023

La date limite pour remettre vos
articles est le

17 avril 2023



VITE

Tirage
certifié
AMECQ

Rubrique pastorale

Horaire des messes : Avril 2023

Dimanche des rameaux
10 h 30

2 avril
Lac-Frontière À l'Ôtel "église"

Jeudi 6 avril
Jeudi 6 avril

13 h Saint-Just Villa des Sages
14 h Saint-Fabien Habitations Panet

Jeudi Saint
16 h

6 avril
Saint-Fabien À l'église

Vendredi Saint
14 h - Office de la Passion
15 h - Chemin de la Croix

7 avril
Sainte-Lucie À l'église
Sainte-Lucie À l'église

Samedi Saint
20 h 30 - Veillée Pascale

8 avril
Saint-Just À l'église

Dimanche de Pâques
10 h 30

9 avril
Sainte-Lucie À l'église

Dimanche 16 avril
Dimanche 23 avril
Jeudi 27 avril
Dimanche 30 avril

10 h 30 **Saint-Just** À l'église
10 h 30 **Saint-Fabien** À l'église
14 h Saint-Fabien CHSLD
10 h 30 **A déterminer**

*** Horaire sujet à changement**
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

Récitation du chapelet

Mercredi 5 avril	13 h 30	Saint-Fabien	A la sacristie
Mercredi 12 avril	13 h 30	Saint-Fabien	A la sacristie
Mercredi 19 avril	13 h 30	Saint-Fabien	A la sacristie
Mercredi 26 avril	13 h 30	Saint-Fabien	A la sacristie



Important : Vous devez passer par la porte du portique à côté de l'église



TU ES À LA
RECHERCHE D'UN
**EMPLOI
DE RÊVE?**

Postule dès maintenant
en acheminant ton CV
et ta lettre de motivation !



Parc du
**MASSIF
DU SUD**



Offres d'emplois

C'est ta chance!

Deux (2) postes à temps plein et quatre (4) emplois étudiants

sont actuellement disponibles dans l'équipe du Parc du Massif du Sud, situé à Saint-Philémon, dans les MRC de Belle-chasse et des Etchemins

- Superviseur.e à l'accueil
- Préposé.e à l'accueil
- Postes étudiants à l'accueil et à l'entretien

Pour plus de détails, allez visiter notre site Web : <https://massifdusud.com/offres-demploi/>

Une publication a aussi été fait sur Facebook et LinkedIn

David Letky

418-469-2228 poste 110

dletky@massifdusud.com

Nouvelles de la Fabrique

Un grand merci pour l'encouragement et le soutien pour notre campagne de levée de fonds pour les tirages de loto fabrique. Votre soutien nous est très précieux...

Voici les premiers gagnants des tirages de mars:

Jeannine Beaudoin, Réal Fortier, Germaine Blais, Maria Laverdière, Isabelle et Guillaume Collin et finalement Linda Deschênes. Comme le mois de mars n'est pas terminé au moment d'écrire ces quelques lignes, vous aurez les prochains résultats dans le prochain Réveil. Vous pouvez aussi les lire sur le feuillet paroissial, ou nous suivre sur Facebook.

Nous sommes présentement à la recherche d'entreprises pour effectuer les travaux extérieurs de l'église. Quelques soumissions sont entrées, d'autres suivront prochainement. Nous espérons pouvoir commencer les travaux pendant la prochaine période estivale, on se croise les doigts!

Nous sommes également en préparatifs de quelques activités de rencontres, on se verra sûrement en avril ou mai prochain.

Au plaisir de vous recevoir

Raymonde Auger pour l'équipe de marguilliers,
Présidente du Conseil de la Fabrique

LES HABITATIONS PANET INC

La Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny est toujours à la recherche de personnes intéressées par un emploi à la résidence pour personnes âgées **Les Habitations Panet**.

Vous êtes préposé aux bénéficiaires ou aspirez à le devenir, vous pouvez communiquer avec Nancy Bossé, responsable des préposés en résidence au 418 248-2633.

Les qualités nécessaires pour un emploi du genre; la personne doit **faire preuve d'une grande générosité, d'une capacité d'écoute et de patience**. Elle doit faire en sorte que les bénéficiaires puissent conserver leur intégrité et leur dignité. Elle doit être responsable, avenante et posséder un bon jugement tout en étant à l'aise de travailler en équipe.

Travaillez avec les personnes âgées est tellement enrichissant, elles ont tellement à nous apprendre.

À bientôt!

Céline Lemelin

102 ans... Mme Simonne Thibodeau

Félicitations à Mme Simonne qui a fêté le 2 mars dernier son 102^{ième} anniversaire de naissance.

Une belle fête a été organisée à la résidence Habitations Panet, par sa famille le samedi 4 mars et Mme Simonne a eu la chance de retrouver plusieurs de ses enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants et même arrière arrière petits-enfants.



Mme Simonne a aussi reçu du premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau des vœux et félicitations pour son cent deuxième anniversaire.

C'était toute une fête!

Monsieur Laurent Laverdière, maire de Saint-Fabien est venu lui remettre une gerbe de fleurs ainsi qu'un bel hommage qu'il nous a partagé durant la fête. Merci pour la visite!



Bravo Mme Simonne et encore une fois Bonne Fête!

L'équipe du journal Le Réveil



Fermeture du bureau Municipal

Prendre note que le bureau municipal de Saint-Fabien-de-Panet sera fermé le vendredi 7 avril ainsi que le lundi 10 avril 2023 à l'occasion de la fête de Pâques.

Au nom de toute l'équipe de la Municipalité,

Joyeuse Pâques!

Le Réveil

Je suis à la recherche d'une ou plusieurs personnes bénévoles qui seraient intéressées à prendre la responsabilité de faire le journal pour la prochaine année et peut-être plus.

Je prends une pause du journal dans un premier temps pour la période de juillet 2023 à août 2024, je terminerai donc l'année pour laquelle les publicités sont déjà payées et les abonnements, c'est donc dire que le journal de juin 2023 sera le dernier.

Le journal est préparé avec l'application Publisher en ce moment, mais pourrait être fait différemment selon vos préférences.

Si vous êtes intéressés vous pouvez communiquer avec moi au 418 249-2128

Au plaisir
Céline Lemelin

Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



Éric Lachance, propriétaire

VENTE
de pneus et de jantes
pour autos et camions
neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041



*Joyeuses Pâques
à vous tous!*

L'équipe du journal

Petite blague, un peu d'humour... Ha! Ha! Ha!

C'est un gars qui va au poste de police déclarer que sa femme a disparu... Ma femme est partie faire les boutiques et elle n'est pas revenue depuis deux jours...

Le policier: combien mesure-t-elle?

Le policier: Maigre ou grosse?

Le policier: Couleur des yeux?

Le policier: Couleur des cheveux?

Le policier: Qu'est qu'elle portait?

Le policier: Était-elle en voiture?

Le policier: Description de la voiture?

Le gars: Je ne lui ai jamais demandé

Le gars: Pas maigre, elle est peut-être un peu grosse

Le gars: Je ne pourrais pas vous dire

Le gars: Je ne sais plus, elle change chaque mois

Le gars: Une robe ou un pantalon... me rappelle plus

Le gars: Oui

Le gars: Une Audi RS4 V6 Bi-turbo de 2,7 litres et 380cv, couleur bleu nogaro, avec une transmission Tiptronic semi-automatique à 6 rapports, rétroviseurs extérieurs brossés aluminium, phares à LED à faisceau matriciel, GPS intégré, sièges baquets en cuir signé Recaro et une légère égratignure sur la porte du conducteur.. Et alors là, le gars se met à pleurer.

Le policier: On se calme, on va la retrouver, votre voiture!

Affaires municipales

Séance ordinaire 16-01-2023

- Info - GYM

Il n'y aura pas de déplacement du gym vu les coûts élevés que cela engendrait.

- Info - terrain (22 Principale O)

Un citoyen demande si la municipalité est intéressée à vendre ce terrain ou une partie, ou le louer. La municipalité a refusé.

- Info - Gymnase École Chanoine Ferland

La municipalité nous informe que le gymnase de l'école Chanoine Ferland est disponible pour les citoyens de St-Fabien-de-Panet selon l'horaire suivant:

Jeudi soir pour les jeunes 12-17

ans de 18h à 21h avec surveillance
Vendredi de 18h à 21h et le samedi de 13h à 16h.

Pour obtenir une clé vous devez communiquer avec l'école pour connaître les modalités.

- Affectation du surplus non affecté pour 2022

La municipalité a réalisé son projet de réfection du rang St-Jean-Baptiste durant l'année 2022.

Ce projet est financé à 70% par le Ministère des Transports et à 30% par la municipalité.

La portion payable par la municipalité (30%) sera réglée de la manière suivante:

- 50% payable par une taxation spéciale applicable à la valeur foncière de chaque immeuble et ce sur une période de 10 ans à partir du 1^{er} janvier 2023

- 50% puisé à même le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2022.

- Info - Location de salle

Le conseil accepte d'accorder la gratuité pour la salle du conseil à l'Association des propriétaires de Boisés privés des Appalaches mais des frais de 100\$ seront payables pour la location de la salle communautaire et de 60\$ pour l'entretien ménager.

- Dépôt du plan triennal de répartition de destination des immeubles du centre de service scolaire

Le dépôt du plan triennal est accepté.

- Renouveaulement de la banque d'heures avec 6Tem Ti

Le contrat relativement à la banque d'heures pour le soutien informatique est arrivé à échéance.

La municipalité accepte la nouvelle proposition de 25 heures au taux horaire de 90\$ avant taxes représentant un montant de 2 250\$.

- Fermeture du bureau municipal les mercredis

Il y aura fermeture du bureau municipal à tous les mercredis jusqu'à la séance ordinaire du conseil d'avril, à la demande de la directrice générale dans le but de préparer la taxation 2023 ainsi que les élections partielles. Ce point sera y sera rediscuté.

- Info - Café culturel

Mme Élisabeth Deslauriers-Montminy demande l'appui de la municipalité relativement à son projet de création d'un café culturel dans la municipalité. Le conseil lui mentionne avoir besoin de plus d'informations relativement à son projet.

- Appui pour la garde de service ambulancier de 18h à 6h

La Municipalité est présentement desservie par un service ambulancier 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le CISSS de Chaudière-Appalaches en collaboration avec le ministère de la Santé et des services sociaux ont décidé de changer les services ambulanciers présentement rémunérés selon le système de faction pour le changer à l'heure ce qui aura comme répercussion pour les Municipalités du Sud de la MRC de Montmagny que les services ambulanciers ne seront plus disponibles de 18h à 6h le matin et ce 7 jours semaine.

La municipalité appuie donc les Ambulances l'Islet-Sud dans leur démarche pour la garde de la desserte ambulancière de soir et de nuit.

- Informations du Maire

Monsieur le Maire nous informe qu'en novembre il y a eu une rencontre avec le député M. Mathieu Rivest relativement au sujet de la desserte ambulancière, le projet de CPE ainsi que la Coopérative Beauséjour.

- Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire; demande d'appui

La nouvelle Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire a été dévoilée par le gouvernement du Québec le 6 juin 2022. Cette politique s'articule autour de quatre axes, soit :

1. Des milieux de vie de qualité qui répondent aux besoins de la population;
2. Un aménagement qui préserve et met en valeur les milieux naturels et le territoire agricole;
3. Des communautés dynamiques et authentiques partout au Québec;
4. Un plus grand souci du territoire et de l'architecture dans l'action publique.

Cette politique influencera de manière profonde les interventions en matière d'aménagement du territoire à l'échelle nationale.

Les attentes gouvernementales en lien avec les axes d'intervention de cette politique mettent de l'avant des actions soutenues en matière de densification et de consolidation des périmètres urbains.

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est bien consciente des multiples enjeux en matière d'aménagement du territoire que ce soit au niveau de la protection des milieux agricoles et naturels ou de la lutte aux changements climatiques et qu'en ce sens, elle souscrit à la grande majorité des actions exposées à l'intérieur de la politique nationale de l'architecture et de l'aménagement.

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet se questionne toutefois sur les impacts d'une telle politique sur l'avenir et la vitalité des petites municipalités rurales non seulement de la région, mais également sur l'ensemble du territoire québécois.

Cette politique ainsi que les orientations et objectifs qui en découleront ne tiennent pas compte des enjeux touchant les municipalités rurales, éloignées des grandes agglomérations urbaines, en restreignant les possibilités de développement hors des périmètres urbains et en érigeant la densification en doctrine applicable uniformément à l'ensemble du territoire québécois alors que plusieurs de ces municipalités souhaitent conserver leur caractère rural contribuant à leur attractivité et développement.

Affaires municipales (suite)

Le gouvernement semble donner au concept de « milieux de vie » un sens uniquement urbain alors que le territoire en entier constitue un milieu de vie.

Le développement de la grande majorité des municipalités rurales au Québec a été et demeure encore tributaire de l'accès au territoire et, qu'en ce sens, les milieux de vie situés hors des périmètres urbains (îlots déstructurés, secteurs de villégiature, etc.) sont essentiels à la vitalité de ces dernières.

Le contexte pandémique et postpandémique risque de modifier de manière durable le schéma de mobilité quotidienne entre les lieux de travail et de résidence pour une part importante de la population par l'effet du télétravail et que cette tendance est déjà observable dans plusieurs régions rurales. Les municipalités rurales, du fait de leurs caractéristiques (grands espaces, proximité des espaces naturels, paysages de qualité, tranquillité, etc.), offrent un milieu de vie répondant aux besoins d'une part importante de la population.

Les municipalités rurales disposent de milliers de kilomètres de routes inoccupés en territoire agricole non dynamique et non propice à l'agriculture (terre de roches).

Ces secteurs devraient faire l'objet d'assouplissements au niveau de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et des orientations gouvernementales afin de permettre l'émergence de projets favorisant une occupation dynamique du territoire.

Le régime fiscal municipal en vigueur au Québec fait en sorte que la taxation foncière demeure le principal mode de financement des municipalités.

Plusieurs municipalités rurales ne détiennent pas les ressources financières suffisantes pour procéder à l'installation des infrastructures (réseau aqueduc et égout) nécessaires pour atteindre l'objectif de densification exigé par le gouvernement et les limitations de développement hors des périmètres urbains auront des impacts négatifs sur les perspectives de croissance des municipalités rurales, dont beaucoup sont considérées comme dévitalisées.

Pour bon nombre de municipalités rurales, le seul attrait du périmètre urbain n'est pas et ne sera pas suffisant pour assurer leur pérennité et leur dé-

veloppement à long terme; Pour permettre l'émergence et le maintien de communautés dynamiques et authentiques, il faut avant tout respecter l'essence de ces dernières.

Plusieurs municipalités rurales au Québec ont su allier développement et protection des milieux agricoles et naturels afin de mettre en valeur leur territoire et assurer l'avenir de leur communauté tout en respectant leur environnement.

Le gouvernement se doit de reconnaître ces initiatives ainsi que les particularités des municipalités rurales afin de ne pas étouffer les conditions permettant la survie de ces dernières. Le régime actuel de protection des milieux naturels laisse peu de latitude au niveau des interventions pouvant être réalisées à l'intérieur des milieux humides d'origine anthropique sans autorisation et compensation.

Cette situation entraîne également des contraintes importantes au développement pour plusieurs municipalités. Le gouvernement se doit d'abroger les normes relatives à la protection des milieux humides anthropiques.

La présente résolution n'est pas un déni des efforts devant être consentis par le monde municipal dans la protection des milieux agricoles et naturels ainsi qu'à la lutte aux changements climatiques mais plutôt un appel au respect des particularités des municipalités et à permettre à ces dernières d'assurer pleinement leur avenir.

Pour toutes ces raisons il est résolu de:

1. Demander au Gouvernement de reconnaître le statut particulier des municipalités rurales en regard de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire et aux objectifs de densification irréalistes hors du contexte des grands centres d'agglomérations urbains;
2. Demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation d'alléger le contrôle sur les possibilités de développement à l'extérieur des périmètres urbains dans une optique de survie des municipalités rurales par une révision de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et une modulation des orientations gouvernementales et la Politique nationale d'architecture et

d'aménagement du territoire considérant que :

- o Le territoire en entier constitue un milieu de vie;
 - o Le développement de la grande majorité des municipalités rurales a été et demeure encore tributaire de l'accès au territoire et, qu'en ce sens, les milieux de vie situés hors des périmètres urbains sont essentiels à la vitalité de ces dernières;
 - o Les municipalités rurales, du fait de leurs caractéristiques (grands espaces, proximité des espaces naturels, paysages de qualité, tranquillité, etc.), offrent un milieu de vie répondant aux besoins d'une part importante de la population;
3. Demander au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'abroger les normes relatives à la protection des milieux humides d'origine anthropique;
 4. Transmettre la présente résolution pour appui à la Fédération québécoise des municipalités et aux municipalités du Québec;
 5. Transmettre la présente résolution au Gouvernement du Québec.

- Demande de Soutien de la campagne du Bistreau d'érable

La Municipalité a reçu une demande de soutien pour sa campagne de financement participatif et ce dans le but que la Municipalité partage de la campagne demandée par Le Bistreau d'érable.

La municipalité accepte de partager la campagne de financement pour Le Bistreau d'Érable.

- Info

Le conseil a refusé la demande de don pour l'Association pulmonaire.

- Demande de don Bibliomobile

L'ABC des Hauts Plateaux nous a fait parvenir une demande de don au montant de 180\$ ce qui représente 20\$ par enfant de la Municipalité visé par ce projet.

Ce projet a pour but de visiter les familles ayant des enfants de 0-5 ans aux deux semaines afin de faire des prêts de livres et d'animer une lecture en famille.

La municipalité accepte de faire un don au montant de 180\$.

- Info

Le conseil a reçu une demande de don pour la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis et le conseil a refusé.

Affaires municipales (suite)

- Info

Le Centre d'Entraide Familiale ont fait une demande pour un endroit à l'abri des intempéries pour la livraison d'aide alimentaire et ce pour 2 heures au 2 semaines. Le conseil a mentionné la possibilité de pouvoir leur prêter un coin au 187 rue Boutin. Ce local est non chauffé. La directrice-générale devra communiquer avec le Centre d'Entraide Familiale dans le but de bien cibler leur besoin.

- Info

Le conseil dépose la lettre de démission de monsieur Sylvain Lachance, conseiller #2 remise à la directrice générale le 10 janvier 2023.

- Offre de service professionnel en ingénierie pour le rang St-Isidore

La Municipalité a comme intention d'effectuer la réfection du rang St-Isidore à l'été 2024.

Dans le but de se préparer à la réfection du rang St-Isidore nous devons obtenir des plans et devis d'un ingénieur. La Municipalité a reçu une offre de service en ingénierie par M. Joseph Bariselle, ingénieur, aux taux de 95,00\$ de l'heure plus les déplacements à 0,50\$ du kilomètre ce qui a comme prévision d'une somme de 28 500\$ avant taxes.

L'offre de service de M. Joseph Bariselle, est acceptée tel que présentée.

Séance extraordinaire du conseil 30 janvier 2023

- Cession du contrat chemin d'hiver

La Municipalité a reçu une demande écrite concernant la cession du contrat du chemin d'hiver qui couvrirait d'octobre 2021 à avril 2024 par 9140-3683 Québec Inc. à 9312-2844 Québec et ce aux mêmes conditions qu'au contrat signé entre la Municipalité et 9140-3683 Québec Inc.

Les deux compagnies demandent à la Municipalité d'effectuer le paiement

du 10 février 2023 à chacune et ce au prorata des jours que chacune des compagnies a effectués. Ce qui veut dire du 15 octobre 2022 au 24 janvier 2023 pour la compagnie 9140-3683 Québec Inc. et du 25 janvier 2023 au 25 avril 2023 pour la compagnie 9312-2844 Québec Inc.

La compagnie 9140-3683 Québec Inc. a demandé la libération de son dépôt de garantie dès que la compagnie 9312-2844 Québec Inc. aura donné à la Municipalité son dépôt de garantie ou un cautionnement d'exécution. Ils ont également demandé au conseil municipal d'effectuer le paiement au 24 janvier 2023 à la compagnie 9140-3683 Québec Inc. relativement à la clause d'ajustement d'essence et ce dès que possible.

Il est résolu:

D'accepter la cession du contrat de chemin d'hiver de 9140-3683 Québec Inc. à 9312-2844 Québec et ce aux mêmes conditions qu'au contrat signé entre la Municipalité et 9140-3683 Québec Inc et avec les même équipements.

D'accepter que le paiement du 10 février soit effectué à chacune des compagnies et ce au prorata pour chacun calculé selon le nombre de jours de chacun des exécutants en considérant que la date de début pour la compagnie 9312-2844 Québec Inc. est le 25 janvier 2023.

D'accepter la libération du dépôt de garantie pour la compagnie 9140-3683 Québec Inc. et ce dès que la compagnie 9312-2844 Québec Inc. aura donné à la Municipalité son dépôt de garantie ou un cautionnement d'exécution.

De refuser le paiement relativement à la clause d'ajustement de l'essence contenu dans le devis. Le conseil mentionne que ce paiement sera effectué selon le délai convenu dans le devis, mais sera calculé au prorata pour chacune des compagnies.

- Renouvellement du bail du 187 rue Boutin

La Municipalité a fait la location d'un local situé au 187, rue Boutin.

Le renouvellement du bail au 1^{er} juillet 2023 est accepté moyennant une augmentation de 25\$ par mois.

- Dépôt d'une correspondance de la MRC

La Municipalité a reçu une correspondance de la MRC de Montmagny afin de manifester son intention de déclarer sa compétence, en matière de production d'électricité provenant de toute source d'énergie renouvelable, incluant, sans s'y limiter, directement ou indirectement, pour exploiter, seule ou avec toute personne, une entreprise qui produit de l'électricité provenant d'une source d'énergie renouvelable, ainsi que pour exercer toute activité de stockage qui est accessoire à ses activités de production.

Cette correspondance indique qu'en vertu de l'article 10,1 du Code Municipal, chaque municipalité locale visée peut adopter une résolution exprimant son désaccord relativement à la déclaration de compétence de la municipalité régionale de comté et ce dans un délai de 60 jours de la notification de la résolution d'intention.

La municipalité décide de ne pas exprimer de désaccord relativement à l'intention de la MRC à la déclaration de compétence ci-haut mentionnée.

- Comité d'urbanisme - Nomination

Il est résolu à l'unanimité de nommer sur le comité d'urbanisme:

Madame Lili Tanguay ou Monsieur Frédéric Fortier, tous deux étant nommés comme fonctionnaire désigné pour appliquer les règlements concernant l'urbanisme

M. Jean Doyon, conseiller

M. Réjean St-Pierre, citoyen

M. Jean-Guy Moerson, citoyen

Mme Nicole Chevalier, citoyenne

Mme Annick Grégoire-Bégin, directrice générale.

Affaires municipales (suite)

Séance du 06 février 2023

Règlement de taxation #356-2023

Décrétant les taux d'imposition des taxes municipales, les taux d'intérêts sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement des taxes pour l'année d'imposition 2023

Article 1 - Taxe foncière

Qu'une taxe foncière de 0,84 \$ DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation (rôle déposé le 15 septembre 2022), soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité.

Article 2 - Taxe spéciale service de la dette pour réfection du rang Saint-Jean-Baptiste

Qu'une taxe spéciale de 0,041961\$, DU CENT DOLLARS de la valeur portée au rôle d'évaluation (rôle déposé le 15 septembre 2022), soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité.

Article 3 - Taxes spéciales aqueduc et égouts

Conformément au règlement d'emprunt numéro 290-2006 relatif au remboursement annuel et au paiement annuel des intérêts qui seront versés semi-annuellement sur cet emprunt :

Qu'une taxe spéciale de 0,0029 \$, DU CENT DOLLAR, telle que portée au rôle d'évaluation soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité. (Cette taxe est incluse dans le taux de taxe foncière, tel que cité à l'article 1 - Taxe foncière).

Qu'une taxe de 0,0835\$, DU CENT DOLLAR, telle que portée au rôle d'évaluation soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Qu'une taxe de 2,2820 \$ du mètre calculé sur le frontage soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts;

Qu'une taxe de 1,64 \$ du mètre calculé sur le frontage soit imposée et prélevée pour l'année 2023 pour les terrains vagues situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Article 4 - Taxe spéciale de fonctionnement aqueduc et égouts

Qu'une taxe de 0,5656\$ DU CENT DOLLAR telle que portée au rôle d'évaluation soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Qu'une taxe de 5,1983\$ du mètre calculé sur le frontage soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Article 5 - Compensation pour services d'aqueduc et d'égouts

Qu'un tarif de compensation d'aqueduc et d'égout soit imposé et prélevé en conformité avec les tarifs exigés et de la façon déterminée par le règlement 196, soit :

- 50,00 \$ pour chaque terrain vacant;
- 55,00 \$ pour chaque terrain avec un bâtiment, situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts.

Qu'un tarif de compensation d'aqueduc et d'égout soit imposé et prélevé en conformité avec les tarifs exigés et de la façon déterminée par le règlement 196 pouvant être modifié par le règlement 243, soit :

- 125 \$ par chambre située sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts;
- 250 \$ par logement situé sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts;
- 250 \$ pour les professionnels, les institutions de charité (religieuses ou fabrique) et les locations de biens ou services situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts;
- 400 \$ pour tout établissement servant à des fins commerciales, de transports, industrielles ou publiques situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts;
- 700 \$ pour les agriculteurs situés sur le territoire de la municipalité sur le périmètre desservi par le réseau d'aqueduc et d'égouts;

Article 6 - Taxe pour la vidange de fosses septiques

Qu'une taxe soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité concernant la

vidange de fosses septiques :
- 140 \$ pour chaque résidence ;
- 70\$ pour chaque chalet.

Article 7 - Vidange additionnelle ou d'urgence de fosses septiques

La tarification applicable pour toute vidange de fosse autre que celle prévue pour le service de base (Art. 5) est établie selon le coût réel du service en fonction de la facturation supplémentaire transmise par la M.R.C. de Montmagny à la municipalité locale.

Cette tarification est exigée du propriétaire de l'immeuble desservi par la fosse ainsi vidangée.

Article 8 - Taxe de vidanges

Qu'une taxe soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité concernant la cueillette des ordures ménagères soit :

- 563\$ pour établissements industriels, commerciaux, religieux, hôtels, motels, restaurants, magasins, garages et autres du même genre;
- 466 \$ pour le secteur de mode tel que salon de coiffure, d'esthétique ou autres du même genre;
- 202 \$ pour chaque résidence
- 202 \$ pour chaque résidence d'une exploitation agricole enregistrée;
- 255 \$ pour une exploitation agricole enregistrée

- 149 \$ pour chaque chalet;
- 62,00\$ pour chaque chambre;

Taxes de vidange et complémentaires - Roulettes

Qu'une taxe de 70\$ soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur toutes roulettes installées sur un terrain privé ou sur un "terrain de camping" sur le territoire de la municipalité.

Par "roulotte" on entend une "habitation" dotée de roues et amovible, c'est-à-dire qui peut être déplacée (qui n'est pas fixée ou retenue au sol par une installation permanente ou qui n'a pas subi de transformation ou agrandissement - la roulotte serait alors considérée comme chalet»).

Le présent règlement donne aussi tous les pouvoirs et autorisations nécessaires à l'émission d'un compte de taxes complémentaires en cours d'année. Une visite ou constatation sur place de l'inspecteur municipal validant l'ajout d'unité (roulotte) sur une propriété permettra l'émission d'un compte de taxes complémentaires au propriétaire du terrain où est située la "roulotte".

Des frais de 70\$ par installation seront imposés aux propriétaires du terrain. Le compte de taxes sera acheminé dès que

Affaires municipales (suite)

possible après constatation et ce à la discrétion de la direction.

Article 9 - Taxe de recyclage

Qu'une taxe soit imposée et prélevée pour l'année 2023 sur tout immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité concernant la cueillette du recyclage soit :

- 55\$ pour établissements industriels, commerciaux, religieux, hôtels, motels, restaurants, magasins, garages et autres du même genre ;

- 35\$ pour salon de coiffure et d'esthétique, le secteur agricole ou autres du même genre, et pour chaque résidence.

Article 10 - Taxe de chien

Qu'une taxe de 10\$ soit imposée et prélevée pour l'année 2023 pour chaque chien situé sur le territoire de la municipalité en conformité exigée par le règlement 232. La taxe est imposée au propriétaire de l'immeuble où réside le chien.

Article 11 - Bacs

Qu'une taxe correspondant au coût réel du bac auquel on aura ajouté les frais de taxes de transport unitaire (selon la facturation la plus récente de la MRC). \$ soit imposée et prélevée pour l'année 2023 pour chaque bac vendu (vert ou bleu).

Article 12 - Intérêts sur arrérages de taxes

Que les taxes porteront intérêts à raison de 12% par an, à compter de l'exigibilité des sommes dûes.

Article 13 - Frais sur chèque sans provision

Que des frais de 35\$ soient portés au compte du contribuable pour tout effet retourné par l'institution bancaire avec la mention "provision insuffisante".

Article 14—Frais pour l'envoi d'un avis de rappel par courrier recommandé

Que des frais de 25\$ soient portés au compte du contribuable pour tout envoi de courrier recommandé suite au non-paiement de taxes dans les délais prévus.

Article 15 - Modalités de paiement

Que lorsque le total du compte de taxe municipale atteint un montant de 300\$, le débiteur a la possibilité de payer en 4 versements égaux avant les dates d'échéance soit le 3 avril, le 1^{er} juin, le 1^{er} août et le 1^{er} octobre de l'année courante.

- Article 16 - Détails supplémentaires

Que les autres détails supplémentaires relatifs au présent règlement seront réglés par résolution du conseil au besoin le tout conformément à la loi.

- Article 17 - Entrée en vigueur

Que le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Info - Démission

Mme Sara Dufour, conseillère #3 a remis une lettre de démission en date du 18 janvier 2023 relativement à son poste de conseillère à la municipalité.

- Date des élections partielles

Il y a eu 2 démissions de conseillers au cours du mois de janvier 2023.

La municipalité a une période de 4 mois pour réaliser des élections pour combler les postes de conseillers vacants.

Il est proposé et accepté que le jour du scrutin sera le 23 avril.

- Conseiller représentant la municipalité au Parc Régional des Appalaches

Le Parc Régional des Appalaches est un organisme très important dans notre région. M. Jean Doyon agira donc comme représentant de la municipalité auprès de cet organisme.

- Politique familiale, nomination d'un conseiller en charge

Madame Stéphanie Roy est nommée conseillère en charge de la politique familiale.

- Conseiller en charge du gym

Monsieur Laurent Laverdière est nommé responsable du mini-gym jusqu'à la nomination d'un nouveau conseiller - conseillère.

- Projet plate-forme QIDIGO

La municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

Les municipalités de la MRC de Montmagny désirent présenter un projet de partage et de centralisation d'informations concernant toutes les activités et locaux disponibles sur le territoire.

La plate-forme QIDIGO facilitera la gestion des divers types d'inscriptions, apportera une plus grande visibilité des offres de loisirs offertes par les municipalités; elle facilitera le processus de comptabilité, allègera le processus pour émettre les documents relatifs à l'impôt. Cette plate-forme permettra aux citoyens de s'inscrire directement aux activités et d'avoir accès aux informations pertinentes en tout temps, de réserver directement des salles ou la location de matériel sportif.

La plate-forme QIDIGO sera gérée par une nouvelle ressource partagée, elle sera payée par cette même demande de financement et représentera une ressource intermunicipale pour gérer la plate-forme QIDIGO et agira comme support technique pour les municipalités.

Ce projet s'intègre au plan de signature innovation en santé durable, en facilitant l'accès à diverses activités sportives, culturelles, alimentaires, de loisirs pour l'ensemble de la population du territoire de la MRC de Montmagny.

– Pour toutes ces raisons, le conseil de Saint-Fabien-de-Panet s'engage à participer au projet de plate-forme Qidigo. Il autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4; soutient la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité et nomme la MRC de Montmagny organisme responsable du projet.

Info - Le Parc Régional des Appalaches a remis une somme de 9 847,19\$ à la municipalité relativement aux locations des refuges pour l'année 2022.

Info - En date du 31 janvier 2023 le montant dû pour les taxes de 2022 représente la somme de 55 652,75\$.

- Congrès de l'ADMQ 2023

L'Association des directeurs-généralx des municipalités du Québec organise à chaque année un congrès durant laquelle plusieurs formations sont offertes pour les employés des municipalités. Les dates de ce congrès sont les 13-14 et 15 juin 2023.

Les frais d'inscription sont de 566\$ par personne avant taxes, la municipalité paie aussi pour l'hébergement.

La directrice générale ainsi que son adjointe s'inscrivent au congrès, une dépense estimée à environ 1 629,65\$ incluant l'hébergement.

Le bureau municipal sera donc fermé les 13, 14 et 15 juin 2023.

- Annulation de la résolution 21-06-135 - vote par correspondance

En juin 2021 tout le Québec était en pandémie dû à la Covid 19 et beaucoup de restrictions étaient en vigueur. Dans le but de faciliter les votes pour les personnes intéressées et admissibles à voter pour les élections municipales de 2021 la Municipalité acceptait les votes par correspondance.

La situation reliée à la pandémie a beaucoup évolué depuis 2021, alors cette résolution est annulée.

Affaires municipales (suite)

- Serrurier

Plusieurs serrures sont à remplacer ou à réparer dans les bâtiments de la Municipalité.

Un serrurier sera engagé pour effectuer les réparations ou changements des serrures brisées.

- Location d'équipement pour réparer une toilette de la salle communautaire

Une toilette à la salle communautaire est non fonctionnelle depuis cet été. Nous avons engagé une compagnie ayant une caméra pour faire une recherche du tuyau défectueux. Le tuyau jugé défectueux suite à cette inspection est situé sous un plancher de béton. La municipalité fera la location d'équipement tel que scie à béton électrique et d'un marteau-piqueur pour effectuer la réparation et de payer les frais pour cette location.

- Achat d'un disque dur externe pour le bureau municipal

La municipalité possède deux disques durs externes pour les besoins du bureau municipal; l'un d'eux ne fonctionne plus.

La directrice-générale fera l'achat d'un nouveau disque dur externe.

- Achat de pièces pour le vieux tracteur à gazon

Suite à un bris du tracteur à gazon, la municipalité a acquis à l'été 2022 un nouveau tracteur à gazon.

Lors de cet achat la Municipalité n'a pu acquérir le balai de rue; notre vieux tracteur possède le balai de rue. Puisque ledit tracteur a besoin de réparation pour que le balai de rue fonctionne; il y aura l'achat de pièces pour la réparation du vieux tracteur à gazon et ce pour moins de 1 000\$.

- Installation d'équipement à la salle communautaire

L'Âge d'or de Panet a vendu ses installations et propose à la Municipalité d'installer à la salle communautaire et ce à leur frais un distributeur de papier électrique, une douchette à levier ainsi qu'un défibrillateur. L'offre est accep-

tée.

Info - Le maire informe que le toit de l'immeuble situé au 187 rue Boutin, appartenant à la municipalité n'est pas isolé et que cela crée une perte de chaleur énorme et que cela se répercute sur le compte d'électricité. Aussi il a fait quelques vérifications préliminaires auprès d'entrepreneur et qu'environ 6 000\$ serait nécessaire pour faire l'isolation cette toiture. Il nous mentionne qu'il fait des recherches dans le but de trouver une aide financière pour ce projet. L'installation de la cuisinière au gaz à la salle communautaire est retardée d'une semaine.

Info - Les élus ont refusé la proposition de Danse Move.

- Demande de don de l'École secondaire de St-Paul

Un don de 50\$ est accepté.

- Demande de permis de lotissement et création d'un chemin privé Le boisé des Appalaches

La Municipalité a reçu une demande de permis de lotissement pour 15 terrains et pour la création d'un chemin privé.

Le comité consultatif d'urbanisme a fait une recommandation favorable pour le lotissement des terrains ainsi que pour la création du chemin privé. Il est de la responsabilité du propriétaire du chemin privé de faire en sorte que le chemin soit toujours accessible autant en été qu'en hiver pour les services d'urgence tel que: ambulance, service incendie, etc.

Il y a donc autorisation à l'émission des permis de lotissement et pour la création d'un chemin privé et ce tant que les règlements municipaux sont respectés.

Info - Il est temps de publier les offres d'emploi pour le terrain de jeux pour recruter les animateurs et pour le service de garde ainsi que pour la piscine, un sauveteur et assistant-sauveteur.

- Prix d'inscription - terrain de jeux

Inscription des enfants d'une même famille:

1^{er} enfant 120\$

2^{ème} enfant 90\$

3^{ème} enfant et plus 75\$

Les inscriptions pour les non résidents seront de 120\$ par enfant.

- Patinodrome

Le comité des loisirs prévoit organiser un patinodrome dans la salle communautaire durant la semaine de relâche. Les coûts pour la location d'équipements et pour engager un organisme responsable de la location de patin etc. s'élève à environ 2 005\$ avant taxes. Cette somme sera partagée entre plusieurs municipalités participantes. La tenue de cette activité à la salle communautaire est acceptée seulement si l'assureur assure l'événement sans prime supplémentaire.

Info - Madame Andrée-Ann Gaudreault a remis son calendrier d'activités prévues pour l'année 2023.

Le Maire nous informe de l'achat d'un mesureur de PH pour l'usine d'eau potable au prix d'environ 17\$ avant taxes.

Il nous informe aussi qu'il a fait une demande de service auprès de Nadeau Électro pour une réparation d'un rond de la cuisinière électrique de la salle communautaire. Les coûts de cette réparation seront soumis au prochain conseil.

Période de questions:

Une citoyenne nous mentionne qu'il n'y a plus de pelle à salle communautaire et nous fait la demande d'en remettre une à l'intérieur près de la porte pour éviter les vols.

Une citoyenne remercie les élus qui ont démissionné pour leur bon travail.

L'Âge d'Or nous demande de reconsidérer notre offre de location pour la salle communautaire. Le conseil mentionne qu'ils en discuteront lors d'une prochaine séance.

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, ainsi que toute la brigade des Incendies, souhaite rendre hommage à deux hommes d'exception.

Messieurs Gérald Asselin et Simon Grégoire ont été engagés comme pompier volontaire à la Municipalité en 1986. Ils ont souligné leurs 35 ans de service en 2021. Puisque la pandémie nous a empêché de nous rassembler pour célébrer leur dévouement et le sentiment d'appartenance, nous avons rattrapé le coup en décembre 2022. En effet, lors de nos festivités de Noël, nos deux pompiers ont reçu un manteau 3 saisons avec la mention de leurs 35 années de service.

Notons que monsieur Gérald Asselin n'est plus membre de la brigade depuis 2021. Nous voulons lui souhaiter, une fois de plus, nos meilleurs vœux de bonheur et bonne continuité dans tes projets !

Monsieur Simon Grégoire est toujours en service au sein de la brigade Incendie de Saint-Fabien-de-Panet, au poste de Directeur adjoint. Nous soulignons également tout le bénévolat qu'il a effectué de 1991 à 2016 à titre de garde-feu en délivrant les permis de feux aux citoyens de la municipalité. Il était également ambulancier pour le service ambulancier de Saint-Fabien. Nous te remercions chaleureusement de toutes ces années au sein de notre équipe !

Au nom de Frédéric Fortier, Directeur du service Incendie, de toute la brigade de pompiers et de l'équipe administrative :

Merci à tous les deux pour ces 35 belles années !



Restaurant

Le Gourmet

14 rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 418-249-4186

Souper de Pâques

SAMEDI, 8 avril à partir de 17h

Au menu:

Soupe aux légumes
Brochette de poulet
Lasagne aux fruits de mer
Dessert

Réservez avant le 7 avril



S'il y a du changement sur l'horaire,
vous allez être averti à l'avance.

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI: 6H À 14H

MERCREDI, JEUDI:
6H À 18H30

VENDREDI AU DIMANCHE:
6H À 19H

Joyeuses Pâques

Merci de votre compréhension

Nanette, Kathia, Rozanne, Myriane

Les Amis de Panet



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le lundi et le jeudi de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous au

418 249-2941

Lorraine Lemelin

BÉNÉVOLE EN CHEF RECHERCHÉ !

2023-2024

Le club des petits déjeuners de l'école **CHANOINE-FERLAND** cherche un ou une bénévole en chef.

Vous serez responsable d'assurer la gestion quotidienne de la préparation et du service des petits déjeuners selon les règles et valeurs qui caractérisent le club.

Prérequis:

- Être matinal et âgé de plus de 18 ans.
- Avoir la capacité de communiquer par courriel et être accessible facilement par téléphone.
- Dynamique, organisé et ayant un leadership positif.

Il est également possible que 2 personnes se partagent la tâche à tour de rôle. Une compensation financière symbolique sera versée directement par le Club au bénévole en chef, à titre d'allocation pour remboursement de dépenses.

Pour tout renseignement contactez :

Nancy Bilodeau

Chanoine-ferland@cscotesud.qc.ca ou au 418-248-8095

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !



Pour en savoir plus, visitez la section
« Impliquez-vous » sur le site Web :
clubdejeuner.org



NOUVELLE ADMINISTRATION

Rabais selon l'ampleur des travaux!



Félix B. Lemelin
Technicien en génie civil
Cell. : 418 234-2096



EXCAVATION BLG

SOUMISSION GRATUITE

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

Julien Guénard
Opérateur de pelle mécanique
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches Inc. F10156

Nouvelles du village

La Popote

13 avril

à la salle communautaire

La FADOQ

Danse le dimanche 02 avril de 13h30 à 16h30

Musique avec le duo Charles et Diane

Cartes à tous les jeudis soirs au bureau municipal

Le Comptoir de survie

Ouverture à 13h à tous les jeudis (local derrière l'église)

Nous sommes à serrer le linge d'hiver et sortir le linge d'été.

Demande spéciale aux gens qui viennent porter du linge dans le gros bac,
S.V.P. laissez le tout dans un sac ou une boîte bien fermé. Ce n'est pas très agréable
de ramasser les choses pêle-mêle dans le fond du bac. Pensez aux bénévoles qui ramassent
tout ça. Merci

Joyeuses Pâques à tous les bénévoles du comptoir.

La bibliothèque municipale - heures d'ouverture (mars)

Mercredi,	05 avril	18h00 à 20h00
Mercredi,	12 avril	18h00 à 20h00
Mercredi	19 avril	12h45 à 13h45 Biblio-école
Mardi,	26 avril	18h00 à 20h00

Le Réveil

Dernière chance pour vos articles lundi le 17 avril 2023

Bienvenue à tous!



À vous tous, qui êtes venus si nombreux témoigner
votre sympathie par votre présence, vos prières, vos
envois de fleurs, vos messages pour rendre un dernier
hommage à

YVAN CHABOT

du plus profond de notre cœur nous vous disons

Merci

Sa conjointe Marie

Ses enfants Jérôme et Étienne

Line Lemelin COIFFURE *Elle & Lui*

84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 249-2543



*Joyeuses
Pâques* Line

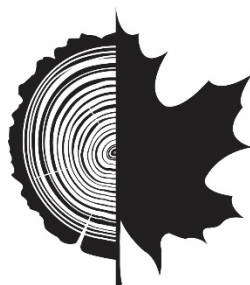


Si votre vie est affectée par la consommation d'une autre personne, parent ou ami. Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcooliques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

Pour information:
1-844-725-2666



ÉRABLIÈRE
LES FRÉRÔTS



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes
passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969

Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée

HOMMAGE À MON PÈRE



Tu étais un géant. Alors que nous étions que des enfants, on essayait toujours de faire ce que tu faisais. Nous avions tellement à apprendre de toi que nous voulions te suivre partout où tu allais.

Encore à ce jour mes plus beaux souvenirs d'enfants sont dans le tracteur avec toi. Il y avait tellement de foin à faucher ce jour-là que tu as oublié une grosse roche au champ qui a cassé la faucheuse. Bon maintenant que je le dis, je comprends que ce n'est pas nécessairement un bon souvenir pour toi. Tu ne te doutais pas non plus que près de 10 ans plus tard les rôles seraient inversés et c'est moi, assis sur le siège conducteur, qui briserais la faucheuse toute neuve sur une roche. C'était le métier qui rentrait. Tu ne m'en as pas tenu rigueur et ce même soir tu m'as fait confiance pour y retourner seul.

Évidemment, tu nous as appris bien plus.

Tu nous auras appris à aimer sa femme, un peu plus chaque jour jusqu'à la fin.

Tu nous as appris que faire ce qu'on aime, ce n'est pas seulement jouer au golf une belle journée de septembre ou recevoir des amis à la maison. Mais c'est aussi revenir à la maison tout poussiéreux après une longue journée de travail au foin ou même de se lever la nuit pour faire la tournée des bassins d'eau d'érable pour être certain de pas en échapper une goutte.

Tu nous as appris qu'il n'y a pas de limite au bonheur quand on sait bien s'entourer.

Tu nous as appris le respect, des autres, de soi-même mais aussi comment se faire respecter.

Tu nous as appris à sourire dans l'adversité et à rire aux éclats par bon temps.

Que les rêves méritent d'être accomplis, les tiens auront été tout simple, monter une belle entreprise que tu pourras léguer à un de tes fils. Ce qui est la chose qui t'a rendu le plus fier.

Et maintenant que j'ai moi-même un enfant, je ne peux que lui transmettre tout ce que tu m'as appris. En essayant un jour de chausser tes bottes et de devenir à mon tour un géant.

Je pourrai alors lui raconter la superbe histoire de son grand Papa, un homme bon, généreux, souriant, plein de ressources pour qui aucune difficulté n'est assez grande pour lui permettre d'atteindre son but. Un homme qui comme l'auteur de sa chanson préférée, frappe dedans la vie à grand coup d'amour. Un homme qui est parti trop tôt mais quand j' imagine son paradis je vois un endroit où tout est à faire où il pourra construire une place pour chacune des personnes qu'il aimait. C'est seulement qu'il en aimait beaucoup et donc qu'il avait besoin de plus de temps.

En terminant je n'ai pas peur pour la suite parce que je sais que tu veilleras en silence sur nous car c'est ce que tu as fait tout au long de ta vie

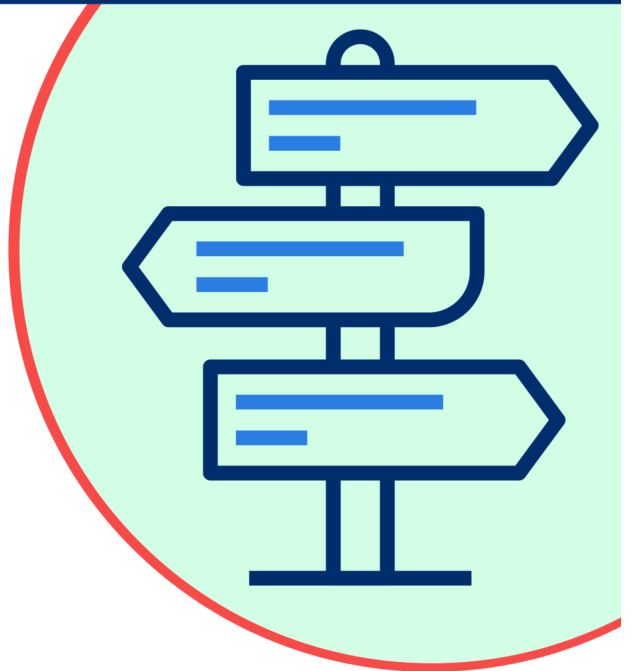
Ton fils Jérôme

Penses-tu à réorienter ta carrière ?

Services
gratuits!

Quelles sont mes
possibilités de carrière?

Quel est le parcours à suivre?



**Tu peux être accompagné(e)
par une conseillère d'orientation
dans tes démarches!**

Texte ou appelle-nous

418 234-2574

Écris-nous

tonprojet@tonsakado.ca

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

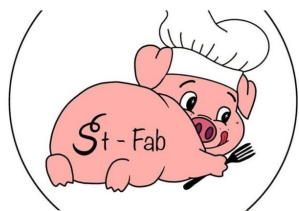
Québec



Sakado

Guides en emploi et en formation

Resto Le St-fab



418-291- 8802

215 route 283

Saint-Fabien-de-Panet

418-291-8802

Dejeuner

Les oeufs

(servis avec rotie, patate et feves au lard)

-1 oeuf seul : 7

-1 oeuf 1 viande : 9

-2 oeuf seul : 8.5

-2 oeuf 1 viande : **10.50**

-Assiette brunch : 16

2 oeufs, 1 jambon, 2 saucisses, 3 bacons
creton, pate a la viande

Les omelettes (3 oeufs)

(servis avec rotie, patate et feves au lard)

-Nature : 10

-Jambon fromage: **12.50**

-Garnie: (saucisse, jambon, bacon
fromage, poivron, oignon): **15**

-vege : poivron, oignon, champignon,
brocoli, fromage : **13**

Les oeufs benedictines (servis avec patates dejeuner)

epinard, fromage

1 oeuf : 7.50
2 oeufs : 10.50

jambon fromage epinard

1 oeuf : 9.50
2 oeufs : 12.50

saumon fume epinard

1 oeuf : 12.50
2 oeufs : 16.50

nos specialites

Poutine dejeuner carnivore

(oeuf, melange de bacon, saucisse et
jambon, sauce hollandaise)

-petite 1 oeuf : 10
-grosse 2 oeufs : 16.50

Poutine dejeuner vege

(oeuf, melange
d'oignon, poivron, champignon, brocoli,
sauce hollandaise)

-petite 1 oeuf : 8
-grosse 2 oeufs : 12

Pizza bucheronne

(pizza 9 pouce, oeufs
melange de bacon, saucisse
jambon, sauce hollandaise)

16.50

club, wrap et sandwich

-club dejeuner: 9.50

-wrap dejeuner (melange
oeuf, poivron, oignon, bacon
salsa, fromage): **9**

-wrap du fermier (melange
oeuf, bacon ou saucisse,
chipotle, fromage, galette de
patate): **10**

-mac muffin (melange
oeuf, bacon ou saucisse,
fromage, muffin anglais): **7.50**

crepes et pain dore

-Nature:

-1 : 6.00
-2 : 9.50

-choco banane:

-1 : 7.00
-2 : 11.00

-aux fruits:

-1 : 7.50
-2 : 11.50

-garnie:

-1 : 9.00
-2 : 13.00

(chocolat, banane,
fruits, creme
fouette, coulis
sirop erable)

les extras:

-feves au lard ou sirop erable : 3\$
-pate a viande: 3\$
-toast ou confiture: 1.50\$
-oeuf: 2\$
-crepe ou pain dore : 3\$
-sauce hollandaise : 2\$
-3 bacon ou 2 saucisse: 3\$
-1 tranche jambon: 3\$
-creton: 1.50
-saumon : 4\$ (par oeuf)

menu pour enfants (servis avec fruits et petit jus)

-1 oeuf, 1 viande, patate, rotie : 7\$
-1 crepe ou pain dore : 5\$
-grilled cheese : 4\$
-1 crepe choco banane ou fruits: 6\$



- Prix et menu sujet a changer sans preavis

Les Habitations Panet

Les 10 février et 13 mars dernier, une activité de zoothérapie a été réalisée par l'équipe Tissés Serrés de l'ABC des Hauts-Plateaux et la participation de Stéphanie Dubé, zoothérapeute de Les Ateliers Câlinours accompagnée de sa petite chienne Sacha et ses petits cochons d'inde.

Activité très appréciée par les résidents

À droite, Madame Rachel est occupée à préparer le repas du petit cochon sous la surveillance de Madame Germaine.

Voici les bénévoles, Madame Huguette et sa petite-fille Maheyva qui ont été présentés un petit cochon d'inde à notre centenaire Madame Simone.



Pourquoi pas une petite danse...

Monsieur Louis-Marc s'en est donné à cœur joie de faire une petite « steppette » avec Maheyva



Les Habitations Panet



Madame Gaby y va tout en douceur pour caresser le petit cochon d'inde.

Sur cette photo, on retrouve Madame Stéphanie Dubé, sa petite chienne Sacha qui attend les directives pour démontrer son savoir-faire sous l'observation des résidents.



Hé oui! On met la table... mais ce n'était pas pour le repas.

Comme c'est amusant de voir les petits cochons se gaver de bons fruits et légumes. Ils mettent en application les recommandations du guide alimentaire qui mentionne qu'il faut manger des légumes et des fruits en abondance.

N'ayez crainte, les tables ont été désinfectées par la suite.

Merci à Stéphanie Roy de l'ABC, à Les Ateliers Câlinours ainsi qu'aux bénévoles et employées qui ont fait de cette activité une belle réussite.

Céline Lemelin, directrice

PRÉVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

administration@prevostech.ca

www.prevostech.ca

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation



**Toujours
à vos côtés**



INVITATION

Assemblée générale annuelle virtuelle

Prenez connaissance des résultats et des réalisations de votre caisse.

 **Mardi 11 avril 2023 | 19 h 30**

 **Le lien pour assister à
l'assemblée est disponible
au [desjardins.com/
caisse-mrc-montmagny](https://desjardins.com/caisse-mrc-montmagny)**



Votez en ligne

Dès la fin de la diffusion de la rencontre
et jusqu'au 15 avril 2023, votez sur le
partage des excédents annuels (ristournes)
et l'élection des administrateurs,
si applicable, en visitant :

- le site Web de la Caisse
- desjardins.com
- AccèsD

Nouveauté!

Si vous ne pouvez pas voter en ligne,
une **borne de votation** sera mise à votre
disposition à la Caisse.

C'est un rendez-vous!



Desjardins

Caisse de la MRC de Montmagny

Chantal Vachon

Coiffure et esthétique

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145



Les produits SCENTSY
très beaux cadeaux à offrir
pour Noël

SCENTSY

Chantal

GARAGE
Royer

Guy Royer, prop.

418-249-2463

Cell.: 418-241-3820

57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux

Freins
Suspension

Vente et pose de pneus
Balancement électronique

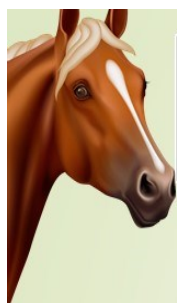
Changement d'huile

Vente de pièces
neuves et usagées
sur demande

HORAIRE

Lundi au vendredi

⇒ SUR RENDEZ-VOUS



Annie-Mô

Annie Mathieu, Propriétaire
415 Route 204, St-Just-de-Bretenières

Vous avez besoin de nourriture pour vos animaux

Chien
Chat
Cheval
Poule
Lapin etc...

Je suis là pour vous servir!

Ouvert les vendredis de 9H :00 à 11H :30
ou sur rendez-vous

Tél : 418-244-3009





Dîner cabane à sucre

14 avril de 11 h 30 à 15 h
Le Bistreau d'érable

51, 6^e Rang Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard

40 \$
PLUS TAXES

Repas • Tire sur la neige à l'extérieur

Conférence de La Ruche Chaudière-Appalaches

Visite de l'agrandissement du Bistreau d'érable



La Ruche



RÉSERVATION : 418 248-3111 • direction@ccmontmagny.com





Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTE, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL



La qualité du service avant tout !
418 248-2468

2270419



Adhésion au panier de légumes et réservation de plants pour vos jardins

Du **1er février au 15 mars**, visitez notre site web www.fermeflancsud.ca section [produits](#) pour vous inscrire au panier de légumes et réserver vos plants.

Panier de légumes: Suite à votre inscription, vous recevrez le jour même un premier courriel confirmant votre demande d'inscription. Dans les jours suivants, vous recevrez un 2e courriel avec le contrat à lire, signer et nous retourner pour finaliser votre abonnement au panier de légumes 2023.

Plants pour jardins: Suite à la réservation de vos plants, vous recevrez un premier courriel confirmant votre commande. Début mai, vous recevrez un 2e courriel précisant l'heure pour venir récupérer vos plants directement à la ferme **27-28 mai 2023** sur rendez-vous uniquement entre 9h00 et 16h00.

Tous les plants que nous produisons sont issus de variétés adaptées à notre climat, cultivés sans produits chimiques et sont prêts à être plantés. Les achats seront payables sur réception en argent comptant ou par virement interac.

La Ferme Flanc Sud, 60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. Tel: 418-408-0084
Courriel: fermeflancsud@cisk.ca , Facebook: [LaFermeFlancSud](#)



Chers ami.es et co-paroissiens.nes :

Le mois de St-Joseph avance vite avec le changement d'heures. Nous savons que nous allons vers le printemps, avec le besoin de ressentir la vie dans tout notre être. Pâque est cette vie renouvelée. La vie nouvelle, éternelle promise par le Père. **“Oublie le passé, voici que je fais toutes choses nouvelles”.** (Isaïe 43,18) La Résurrection, le Vin Nouveau.

Message du 18 Mars 2023 confié à Mirjana :

« Chers enfants, je vous invite, à travers la prière et la miséricorde, à connaître mon Fils le mieux possible ; à apprendre à écouter d'un cœur pur et ouvert ; à écouter ce que mon Fils vous dit pour que vous regardiez de façon spirituelle. Comme un seul peuple de Dieu, en communion avec mon Fils, (je vous invite) à témoigner de la vérité par votre vie. Priez, mes enfants, pour que, ensemble avec mon Fils, vous puissiez apporter à vos frères et sœurs seulement la paix, la joie et l'amour. Je suis avec vous et je vous bénis de ma bénédiction maternelle. »

Voici un beau témoignage d'une missionnaire qui a demandé du secours à Saint-Joseph :

Apparu et disparu ! Marianne, une sœur de la communauté, avait été envoyée en mission au Congo. Un jour où elle se rendait dans une ville voisine, elle prit la route, une de ces routes assez étroites de cette région qu'elle connaissait encore mal. A un moment donné, en rase campagne, elle voulut s'arrêter et se gara au bord de la route. Mais elle ne put repartir car la voiture s'était enlisée. En effet, les bas-côtés de ces routes ne sont pas protégés. Il fallait trouver une solution avant la nuit ! Dans cet endroit quasi désert, elle ne savait comment s'en sortir toute seule. Le temps passait... Il y avait bien quelques africains venus regarder la scène, mais ils se contentaient de rire ! Une blanche, une étrangère, qui ne connaît pas le pays... Ils trouvaient cela très amusant.

Dans son désarroi, Marianne se mit à prier et surtout à invoquer saint Joseph car elle avait déjà expérimenté ses talents de protecteur et ses capacités de faire des interventions musclées en cas de grande difficulté. Et voilà que du milieu de ce groupe d'africains gentiment moqueurs, arrive à l'improviste un homme au pas décidé qui porte sur son épaule une grosse pelle. Une grosse pelle en ce lieu désert ? C'est inattendu ! Sans un mot, il se fraie un passage jusqu'à la voiture de Marianne, et toujours sans un mot se met à creuser autour des roues enlisées, jusqu'à pouvoir libérer la voiture. Marianne remet le contact, toute contente de se voir sauvée, et elle se retourne pour remercier. Mais l'homme a disparu, volatilisé ! Le soir, en écoutant ce récit, un petit groupe de chrétiens lui demande, intrigué : « Il t'a demandé de l'argent ? » « Non ! C'était vraiment Saint-Joseph !

Prions : Saint Joseph, chef de la Sainte Famille, En ton jour de fête, nous te prions et nous demandons de Prier pour nos familles et viens habiter avec nous ! Chasse la colère, l'indifférence, la tromperie, la rancœur, la critique, le manque de pardon et toutes ces *guéguerres* internes qui brisent la paix des familles et des communautés... Toi que l'on nomme « Terreur des démons », viens fermer toutes les portes que nous avons ouvertes à l'ennemi ! Là où la division règne, viens établir l'union des cœurs et la Paix, Au Nom de Jésus et nous te remercions. Amen!

Soyons Paix, Joie, Amour! Joyeuses Pâques en famille et continuons de bénir et de prier.

REMORQUAGE RECYCLAGE

GILLES & MARC NICOLAS

Tél.: 249-8911



Un conteneur à votre disposition

25 Principale Ouest

pour vos vieux appareils électroménagers
(aucun achat).

**Service de
REMORQUAGE
24hres**

ACHAT FERRAILLE
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

**Vente de pneus usagés
Vente de pièces usagées
et neuves sur commande**



Joyeuses Pâques

***Recyclage
Remorquage***

9276-4992 QUÉBEC INC.
Licence #78448

25, Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0
Gilles Nicolas: 418 249-8911
Marc Nicolas: 418 291-2615



Vie d'Église

PÂQUES 2022

« Si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est sans valeur » (1Co 15, 16)



La résurrection est une croyance relativement récente. Elle s'enracine dans l'histoire juive et apparaît 200 ans avant Jésus Christ. Avant ça, on pensait qu'au-delà il n'y avait rien. C'était sur terre que Dieu punissait ou récompensait par la prospérité et la descendance. C'est ce qu'on appelle la théologie de la rétribution.

Au II^e siècle avant notre ère, alors que les Juifs étaient sous la domination des Grecs, plusieurs Juifs ont été tués pour leur foi. Question : si une personne se fait tuer à cause de sa fidélité à Dieu, en quoi Dieu est-il été fidèle envers elle puisqu'elle n'est pas récompensée sur cette terre ?

La théologie traditionnelle de la rétribution ne fonctionnait plus.

Mais il est affirmé dans l'Ancien Testament, en pensant aux martyrs que : « *Beaucoup de gens qui dorment au fond de la tombe se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour la honte, pour l'horreur éternelle.* » (Dn 12,2) Donc il y a *résurrection individuelle* pour ceux qui meurent au nom de leur foi.

La résurrection : l'expérience chrétienne

Après la mort de Jésus, les disciples ont vécu une expérience incroyable : Jésus est revenu à la vie, il s'est relevé, il s'est réveillé d'entre les morts. Pourtant, beaucoup de Juifs ne les ont pas crus. Pourquoi? D'une part, les Saducéens, responsables du Temple, ne croyaient tout simplement pas à la résurrection. Pour eux, la vie se terminait avec la mort. Mais avec la résurrection de Jésus, on ne parle pas de résurrection à la fin des temps. Après sa résurrection de Jésus, la vie ordinaire a continué son cours! Et, dans les écrits de l'Ancien testament, le Messie n'a aucun rôle particulier à jouer, tandis que pour les chrétiens, la résurrection du Messie – reconnu en Jésus – est devenue le modèle de leur propre espérance de résurrection.

En le ressuscitant pour la vie éternelle, Dieu a fait pour Jésus ce que les Écritures annonçaient. Les premiers chrétiens ont compris que c'était une bonne nouvelle et qu'ils étaient eux aussi promis à la résurrection. Voilà donc les origines de la bonne nouvelle célébrée à Pâques et à chaque dimanche.

Inspiré d'un texte de Sébastien Doane, professeur d'exégèse biblique, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval
http://www.ouvrirlesecritures.org/ancien/medias_05/texte_10.html



**PÈLERINAGE DIOCÉSAIN
À L'ABBAYE**

2 juin 2023

Val Notre-Dame

Démarche d'intériorité et de ressourcement à saveur cistercienne
Temps de silence, célébrations avec les moines, dîner avec certains moines,
entretiens avec Mgr Yvon Joseph Moreau et Dom André Barbeau, père abbé,
visionnement du film *Des hommes et des dieux*, et plus encore

Coûts : 90\$

Date limite d'inscription : **lundi 15 mai 2023**

à noter l'inscription est confirmée par le paiement
aucun remboursement à moins que le
pèlerinage ne doive être annulé

à noter pour le dîner, chaque pèlerin apporte
son lunch
pour le souper, on arrête au *Buffet des continents*
(Trois-Rivières)
plusieurs lieux d'embarquement sur le territoire du
diocèse de Ste-Anne

Pour inscription

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdm6eVVLna4flgRgkSSQznT25px75Mw_hAAV36Q-qPOAVHHmg/viewform?usp=sf_link



SALON COIFFURE KATERI

128 route 283, St-Fabien-de-Panet 418-249-2131
kateriboutiniso@hotmail.com



Perçage d'oreilles
avec poinçon
15\$

Produits **AVON**

Kateri

VOTRE EMPLOI on y travaille ensemble

- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement



Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY-L'ISLET

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559
1 877 337-9559
lecare.ca  



Un technicien d'expérience

**Pour un service en
toute confiance**

- Moteur
- Transmission
- Système injection
- Système électronique
- Lecture de code "engine"
- Antirouille
- Vente et installation de pneus
- Programmation de valve électronique

Lundi au vendredi : 8h00 à 17h00

25, rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet (QC) G0R 2J0

418-249-2835

Réflexion...

Dans toutes leurs détresses ils n'ont pas été sans secours, Et l'ange qui est devant sa face les a sauvés... (Ésaïe 63. 9)

[Jésus] il guérit tous les malades, afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par Esaïe, le prophète : Il a pris nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies. (Matthieu 8. 16, 17)

Les compassions de Jésus

Je sors de chez mon médecin, connu pour être à l'écoute de ses patients, très apprécié. Mais ce soir, je suis déçue. Des douleurs chroniques me rendent la vie difficile. Je l'ai déjà consulté maintes fois, il connaît si bien mon "cas" qu'il paraissait peu m'écouter. J'espérais un peu plus d'empathie ! En sortant je pense, un peu amère : "Ce n'est pas lui qui souffre !"

Un médecin, par son écoute, peut aider, encourager, mais sa compassion, souvent bien palpable, est forcément limitée. Il ne peut pas se mettre à la place de chaque patient, ni se charger de toutes leurs maladies.

Quand Jésus était sur la terre, il s'approchait de ceux qui souffraient, il guérissait les malades. Mais lui se mettait à la place de chacun, comme le souligne le verset cité plus haut. Il guérissait, et ressentait avec une vraie compassion la souffrance de celui qu'il soulageait.

Jésus était un homme, qui nous comprenait vraiment. Mais la capacité de sympathie du meilleur des hommes est limitée. Tandis que la sensibilité parfaite de Jésus, ses sentiments réellement humains et divins, le rendaient capable de sympathiser (ce mot signifie "souffrir avec") avec ceux qui souffraient.

Ami chrétien, toi qui souffres, peut-être n'as-tu trouvé personne qui comprenne vraiment ta peine, qui puisse partager ta douleur. Alors, sois certain que tu trouveras auprès de ton Sauveur une vraie sympathie. Dis-lui ta souffrance, lui seul est capable de "compatir à nos faiblesses" (Hébreux 4. 15), car il a lui-même souffert sur les chemins de cette terre.



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.


ESSENCE
DÉPANNÉUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.
7 JOURS SUR 7 – 8H À 23H
Tél.: 249-4191 Fax: 249-4191

GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES



Au plaisir de vous accueillir,

Denise Allaire, prop.

***Se tromper de chemin nous permet parfois
d'en découvrir de bien meilleurs.***

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

M.C.

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

A.T.

Méli-Mélo

GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée 418 249-2042
418 508-9036

Lavallée Frédérique 418 281-9667
(gardienne avertie 2021)

Chabot Mya 418 234-3773



DONS

Resto Le Gourmet 10\$
(Chez Nanette)

Prompt rétablissement
à toutes les personnes qui ont été
hospitalisées durant le mois

Bienvenue à tous les
nouveaux résidents

***Nos sympathies** aux personnes éprouvées*
par le décès d'un être cher

- Mme Jeanne Bélanger décédée accidentellement le 16 février 2023 à l'âge de 68 ans.



Gertrude Pelletier
418 234-7873

Service de traiteur
Repas chaud ou froid
Pour toute occasion



Présente à
chaque étape



Le coin des annonceurs

Municipalité Saint-Fabien-de-Panet

195 rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0



*Annick Grégoire-Bégin, directrice générale
Frédéric Fortier, inspecteur municipal*

Tél: 249-4471
Fax: 249-4470

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Hôpital	(418) 248-0630
CLSC Montmagny	(418) 248-2572
CLSC St-Fabien	(418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli	(418) 598-3355
CLSC St-Pamphile	(418) 356-3393

Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Secrétaires:

Saint-Fabien - Estelle Boutin	tél.: 249-4171
Lac Frontière/Ste-Lucie	
Bruno Lachance	tél.: 223-3421
Saint-Just -Josée Bolduc	tél.: 244-3610

Horaire secrétariat St-Fabien:

LUNDI - MARDI - JEUDI 9h30 à 12h et 13h à 16h

Horaire des messes

Voir en page 3 du journal

Conseil de la Fabrique Saint-Fabien

Raymonde Auger, présidente
Suzanne Brisson, vice-présidente
Donalda Boucher

Suzanne Montminy
Bruno Duchesneau
Claudette Lapointe



Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale



Tél.: 418 358-0648



Saint-Fabien CX8183

Garage : 418 249-2268
Télécopieur: 418 249-2248

**Guillaume Bélanger,
Suzanne Lachance**
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)
G0R 2J0

Clinique L'Arc-en-soi

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide
Sur rendez-vous seulement: **Tél.: 223-3976**
72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beauregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes
Gaston Therrien N.D. 1601



**SOUSSION
GRATUITE**

**Félix B. Lemelin
Julien Guénard**

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081



**Pharmacie Annabelle Giroux
et Philippe Drouin Inc.**
Pharmaciens-propriétaires

192, route 283
Saint-Fabien-De-Panet (Québec) G0R 2J0
T 418 249-2391
F 418 249-2390

Lundi au jeudi : 9h à 12h + 13h à 17h
Vendredi : 9h à 12h + 13h à 17h
Samedi : 9h à 12h
Dimanche : Fermé

LIVRAISON GRATUITE

membre affilié à **Proximed**



quincailleriemas@sogetel.net
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretenières, Qc G0R 3H0



JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.
Construction et rénovation, résidentiel,
commercial et industriel • Projet clé en main

108, Route 204
Saint-Just-de-Bretenières
Québec G0R 3H0

**ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL**

**Roger Bolduc
Marilyn Bolduc
Kévin Chabot**

Propriétaires

Tél. : 418 244-3266
Cell. : 418 625-0335
Fax : 418 244-3645
jprbolduc@sogetel.net

Marché
Richelieu
Complice de votre quotidien

**Chez Doyon
& Frères**

Jérôme Doyon
Propriétaire /
Owner

Marché Richelieu
Chez Doyon & Frères inc.
2, rue Principale Est
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

418 249-4091
418 249-4000
marcherichelieu.ca

Soins de Pieds

ongles incarnés, cors, verrues plantaires,
mychoses, massage de pieds

Donalda Boucher, n.d.
technicienne en hygiène
418-249-2509

211, rue Nadeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Avril 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2 Club FADOQ Danse de 13h30 à 16h30	3 Conseil municipal	4	5 Biblio 18h à 20h Pleine lune 	6 Comptoir de survie Jeudi Saint Messe église 16h 	7 Bureau municipal Fermé	8
9	10 Bureau municipal Fermé	11 Caisse Desjardins Assemblée générale annuelle virtuelle 19h30	12 Biblio 18h à 20h	13 Comptoir de survie POPOTE Dernier quartier  	14	15
16	17 Dernière chance pour vos articles Le Réveil	18	19 Biblio-école 12h45 à 13h45 Nouvelle lune 	20  	21	22
23 Messe église 10h30	24	25	26 Biblio 18h à 20h	27 Premier quartier  	28	29
30						